

Par ailleurs, la récupération et la réutilisation des produits recyclables constituent des gisements appréciables de ressources quasi-naturelles. Des programmes d'actions détaillés et précis, dans toutes les branches d'activité, permettent de réduire le gaspillage et d'économiser des ressources souvent rares et acquises au prix fort. Ces actions seront d'autant plus nécessaires que la dépendance vis-à-vis de l'extérieur pour l'approvisionnement de certaines matières risque d'aller en s'accroissant.

Des programmes d'investissement spécifiques sont à envisager aussi bien par les entreprises nationales que dans le cadre de la promotion de l'industrie locale. L'information, la sensibilisation et l'éducation des citoyens devront constituer le support indispensable pour la réussite de ces actions.

2 — Réaliser la complémentarité et l'harmonie entre l'industrie et les autres secteurs de l'économie

2.1. L'industrie au service de l'économie

La consolidation de l'intégration économique dans le cadre d'un développement global et équilibré se fonde sur une recherche méthodologique de la complémentarité et de l'harmonie entre l'industrie et les autres secteurs de l'économie, notamment l'agriculture, l'hydraulique, les infrastructures, l'habitat et la défense nationale.

Ces secteurs doivent tenir le rôle principal et constituer la finalité et donc le moteur du développement. L'industrie produira et se développera pour répondre essentiellement aux besoins de ces secteurs. Les priorités à l'intérieur du secteur industriel seront hiérarchisées en fonction de ces besoins. Dans ce cadre, une attention particulière sera apportée à la mise en place d'une industrie de défense nationale.

2.2. L'industrie au service de l'agriculture

L'agriculture et l'industrie se situent en amont et en aval l'une de l'autre et le renforcement de cette interdépendance doit être assuré en priorité.

La valorisation des matières premières agricoles nécessite la mise en œuvre d'un programme industriel de transformation agro-industrielle, en coordination étroite avec les secteurs de l'agriculture, de la pêche et des forêts.

Tirant les leçons de l'expérience acquise en la matière, les projets doivent obéir à des impératifs de rigueur au niveau de leur maturation, de leur réalisation et des conditions de leur exploitation. Il faut promouvoir la constitution de complexes agro-industriels intégrés de manière à aboutir à une coordination étroite entre les actions d'équipement en unités de transformation et les orientations de la production agricole, permettant l'amélioration des résultats d'ensemble par l'utilisation rationnelle des sous-produits. Il conviendra également de promouvoir entre l'agriculture et l'industrie, des relations contractuelles en vue d'assurer à chacun de ces secteurs des approvisionnements stables et planifiés, ainsi que des prix déterminés, sur des bases ration-

nelles, sauvegardant les nécessités de développement propres à chaque activité. Les impératifs de développement agricole exigent de l'industrie, la mise à disposition de l'agriculture, de matériels et produits lui permettant d'atteindre des niveaux de production et de productivité très élevés.

2.3. L'industrie et l'aménagement du territoire

Durant l'époque coloniale, la concentration d'activités sur le littoral et dans d'autres régions fertiles, abandonnant le reste du pays, a créé des déséquilibres qu'il convient d'effacer définitivement.

L'Algérie indépendante et socialiste utilise les ressources des régions que la nature a avantageusement dotées, afin de valoriser les régions moins favorisées et de construire un pays équilibré, formant un ensemble économiquement viable et solidaire.

Il s'agit d'étendre l'industrialisation aux hauts plateaux, aux zones montagneuses et au sud, pour en faire un moyen destiné à endiguer l'afflux des populations vers les villes, ainsi qu'un facteur contribuant à introduire le progrès dans les zones rurales.

Il s'agira d'engager et de renforcer les actions visant à redéployer les investissements industriels en direction des régions profondes du pays, en prenant en compte les impératifs stratégiques d'aménagement du territoire, de sauvegarder les terres agricoles et de donner la priorité à la valorisation des ressources et des potentialités locales.

Dans ce cadre, la mise en place de ces ensembles industriels doit être menée avec persévérance et détermination en veillant à engager, en particulier, la réalisation d'unités industrielles de taille et technologies compatibles avec la vocation de chaque région.

Une nouvelle démarche en matière de configuration et de choix industriels, sauvegardant les impératifs d'intégration et de rentabilité économique, doit être introduite pour consolider le processus de densification du tissu industriel et assurer la maîtrise de son développement.

3 — Consolider et développer une industrie diversifiée

La dynamique du développement et l'ampleur qu'elle imprime aux besoins économiques, sociaux et culturels, exigent un déploiement continu et toujours plus large des investissements industriels.

Les besoins de l'économie nationale sont loin d'être satisfaits dans une proportion convenable, par la production nationale, malgré le niveau appréciable du potentiel de production industrielle déjà réalisé. La réalisation des unités industrielles, outre qu'elle constitue le moyen le plus efficace pour la diffusion du progrès, permet la consolidation d'un processus de développement authentique et indépendant.